

TÉLUQ

L'université à distance
de l'UQAM
Association du personnel administratif de la Télé-université

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL

De l'assemblée générale spéciale tenue le 16 décembre 2008

Réactions au rapport Brossard déposé le 11 décembre 2008

ATTENDU les longues discussions qui ont mené au projet de rattachement de la Télé-université à l'UQAM;

ATTENDU le protocole d'entente entre la « Télé-université et l'Université du Québec à Montréal » signé entre les parties le 15 juin 2004;

ATTENDU le décret du 18 mai 2005 concernant la délivrance des lettres patentes supplémentaires à l'UQAM par le ministère de l'Éducation, des Loisirs et du Sport;

ATTENDU l'opinion exprimée des membres de l'APATU à monsieur Pierre Brossard dans une lettre datée du 28 août 2008;

ATTENDU que les membres de l'APATU souhaitent conserver l'intégrité et l'autonomie de la Télé-université dans le respect des ententes entérinées entre les parties;

ATTENDU que les conditions, conclusions et recommandations émises dans le rapport Brossard ne respectent pas les conditions de réalisation du rattachement Téluluq-UQAM;

ATTENDU que le modèle actuel d'enseignement de la Télé-université repose sur une structure organisationnelle qui a été élaborée pour répondre aux besoins des étudiants de la Télé-université et que son intégrité est essentielle pour maintenir un service de qualité;

ATTENDU la recommandation de l'exécutif de l'APATU

Sur la proposition de madame Julie Carle
Appuyée par madame Line Côté

IL EST RÉSOLU

- I. Que les membres de l'APATU expriment unanimement leur opposition au rapport Brossard et leur désaccord sur la restructuration qui y est proposée, avec les mandats qui en découlent. Ils considèrent de plus le rapport comme irrecevable et irrespectueux puisque que toute tentative de démembrement ou démantèlement de la Télé-université nuirait à la réalisation et au développement de sa mission première : la formation à distance.
- II. Que les membres de l'APATU mandatent leur exécutif pour transmettre la présente résolution aux personnes et aux instances interpellées par la survie de la Télé-université.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

La secrétaire,

Johanne Rémillard